

## PARCOURSUP DANS L'ACADEMIE DE RENNES : TOUT VA BIEN MADAME LA RECTRICE ?



**Sud** enseignement privé  
**Académie de Rennes**

La nouvelle plate-forme Parcoursup n'en finit de faire parler « dans le Landerneau » et forcément, notre académie rennaise n'a pas échappé à toutes ces discussions, toutes ces batailles de chiffres...et à leur lecture, c'est à un grand écart auquel on assiste !

« Personnellement, je ne suis pas inquiète », tente de rassurer Armande Le Pellec Muller, rectrice de l'académie de Rennes. D'après elle, lorsque les premiers résultats sont tombés, 630 bacheliers, sur liste d'attente ou avec seulement des réponses négatives, avaient pris contact avec la Commission académique. « C'est un chiffre modéré à rapporter aux 33 000 candidats du bac ».

Depuis, ce chiffre est même tombé à 315. Parmi eux, 170 sont considérés comme inactifs, c'est-à-dire qu'ils ne répondent pas aux relances de l'académie. « Parmi les actifs, il en reste 102 sans solution aujourd'hui. C'est moins qu'avec APB ». Le rectorat continue à échanger avec eux pour trouver une formation qui leur convient et qui dispose de places.

Mais que cache exactement ces chiffres d'un optimisme à toute épreuve ? Une réalité beaucoup plus inquiétante voire alarmante. Ces données ne s'appuient que sur des retours des fameuses commissions de remise à niveau, mais c'est sans compter ce qu'il est hélas convenu d'appeler les « jeteurs et jeteuses d'éponge ». Ces jeunes breton.nes qui auraient abandonné Parcoursup, soit pour s'inscrire dans des formations privés<sup>(1)</sup>, soit pour arrêter leurs études.

Ce système inique a en effet créé du découragement chez les jeunes en les faisant attendre et attendre sur des listes pendant des semaines et c'est ainsi que beaucoup d'entre eux, d'entre elles ont fini par renoncé à l'enseignement supérieur.

Dans les facultés bretonnes, il reste des places<sup>(2)</sup>, certes...mais pas forcément celles qui correspondent aux 1<sup>ers</sup> choix des étudiant.es et c'est évidemment à ce niveau que « le bât blesse » et ce que nous reprochons aussi au SUNDEP Solidaires dans l'académie : le non-classement des vœux et aussi le fait qu'il n'est pas obligatoire pour un.e candidat.e de prévenir lorsqu'il, lorsqu'elle a trouvé une solution créant ainsi, *de facto*, ces fameuses listes d'attente anxiogènes !

Une chose est désormais certaine, Parcoursup ne suscite l'enthousiasme d'aucun.e des acteurs et actrices de l'Enseignement Supérieur, ni chez les lycéen.nes, ni chez les étudiant.es, ni chez les enseignant.es du 2<sup>nd</sup> degré et du supérieur.

C'est le ministre qui parlait d'améliorer le système ? Ah oui ?

### (1) **Un exemple de témoignage lu dans la presse :**

« Parcoursup, c'est stressant et démoralisant », affirme Noa, jeune brioquine de 19 ans qui a finalement été admise, dans la section de BTS (productions animales qu'elle souhaitait) la jeune fille, ex-lycéenne au lycée Jean XXIII de Quintin (Côtes-d'Armor). « Ce troisième trimestre a été le pire de ma scolarité. C'est lourd, avant le bac, d'être obligée d'aller voir tous les jours si on est pris ou pas dans telle ou telle formation. On ne sait si on va être retenue, où on va aller... Ça casse la motivation. On se demande

à quoi ça sert de passer le bac. Sur mes quatre demandes, les trois établissements publics ont refusé. Il me restait un institut privé, à Angers (Maine-et-Loire), qui a retenu mon vœu. Mais, après visite de l'établissement, j'ai refusé car il n'y avait pas d'animaux. Cela ne correspondait pas à ce que j'attends de cette formation... Du coup, je me faisais presque à l'idée d'aller en fac. Comme on est obligé d'inscrire une fac dans ses vœux, j'avais choisi celle d'histoire à Saint-Brieuc, qui est la plus proche de chez moi, pour des questions de frais de transport, uniquement. C'était par défaut ; cela n'a rien de motivant ».

Fin juin, Noa se décide à émettre d'autres vœux dans le cadre la procédure complémentaire Parcoursup : Une dizaine d'établissements, publics et privés. Dès le premier jour, une nouvelle fois, tous les lycées publics refusent ; idem pour plusieurs établissements privés, les jours suivants. Puis, plus rien, jusqu'au 18 juillet où le lycée Val de Sarthe, à Sablé-sur-Sarthe (Sarthe), répond positivement. Après une visite expresse du lycée - « On n'avait que trois jours pour décider » -, Noa accepte puis effectue les formalités administratives requises. Mais le calvaire n'est pas fini : « Je n'ai su que ma candidature était définitivement acceptée que le mardi de la semaine avant la rentrée. J'ai vécu avec l'angoisse durant tout l'été ! Et, tout à coup, il a fallu se dépêcher pour s'organiser. Il me reste encore à faire transférer mon dossier de bourses et de Crous », confie la jeune fille.

Soulagée, la jeune Briochine se pose néanmoins des questions quant aux critères de sélection : « Les établissements publics sont-ils réservés aux élèves qui viennent du public ? À moins que mon bac STL (sciences et technologies de laboratoire) ne soit considéré comme exotique. Mais alors, pourquoi le proposer ? » Elle souhaite, en tout cas, que les candidats de l'an prochain soient soumis à moins de stress. Notamment en ouvrant des places dans les formations : « Avec le baby-boom de l'An 2000, on savait qu'il y aurait un pic. À l'évidence, on n'a en a pas vraiment tenu compte... »

(2) © Le Télégramme <https://www.letelegramme.fr/bretagne/enseignement-superieur-encore-des-places-dans-les-facs-bretonnes-12-09-2018-12075647.php#yUIf0XvGZ4im3Z8q.99>